



Le surveillant d'un collège normand mis en examen pour agressions sexuelles

(AFP) -

Le surveillant d'un collège de Saint-Valery-en-Caux (Seine-Maritime) a été mis en examen pour agressions sexuelles et corruption de mineur, notamment dans un établissement scolaire, et placé en détention provisoire, a-t-on appris vendredi auprès du parquet de Rouen.

L'enquête a permis jusqu'à présent d'identifier 26 victimes, âgées de 11 à 15 ans, pour lesquelles le mis en examen a reconnu la majorité des faits, selon le communiqué du procureur de la République à Rouen Frédéric Teillet.

"Après la révélation le 12 juin 2023 d'une agression sexuelle commise le 24 mai 2023 par un surveillant du collège Jehan Le Povremoyne de Saint-Valery-en-Caux", l'enquête avait été confiée à la brigade de recherche de la compagnie de gendarmerie de Fécamp, a indiqué le magistrat.

Les plaintes de "plusieurs victimes" ont été recueillies, permettant "d'établir différents faits d'ordre sexuel", dans l'établissement scolaire commis "de novembre 2022 à mai 2023, mais aussi dans celui d'un club de football (pour des faits de 2017-2018)", selon le procureur. Placé en garde à vue le 4 juillet, le mis en cause a été déféré jeudi (le 6), avec ouverture d'une information judiciaire à son encontre notamment "pour les infractions de complicité de viol sur mineurs de 15 ans (...), agression sexuelle sur un mineur de moins de 15 ans, agression sexuelle sur mineur de plus de 15 ans par personne ayant autorité, corruption de mineur de moins de 15 ans, corruption de mineur dans un établissement scolaire".

"Les investigations se poursuivent pour identifier d'éventuelles nouvelles victimes", a indiqué le parquet.

Afp le 07 juil. 23 à 17 52.